

moins
de papiers
plus
d'efficacité

devillard.ch

DU COPIEUR À LA GED

devillard

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Un avenir prometteur

Des représentants du Portugal étaient les récents invités du Commerce international à la CCIG.

PAGE 4

Elections 2018

Huit candidats au Grand Conseil sont prêts à représenter le monde de l'entreprise.

PAGE 5

Transition délicate

La Stratégie énergétique 2050 a été débattue aux Assises européennes de la transition énergétique.

PAGE 6

RELATIONS SUISSE-UNION EUROPÉENNE

Les bilatérales : des relations essentielles, mais fragiles

L'année 2018 sera marquée par des décisions importantes pour la politique européenne de la Suisse. Les actuels accords bilatéraux se montrent indissociables du dynamisme économique du pays. D'ailleurs, une majorité de la population en est consciente et les soutient.



Dans ses traités fondateurs, l'Union européenne (UE) est basée sur quatre libertés fondamentales : la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Dans sa Constitution, la Confédération repose sur une série de droits fondamentaux, tels que la liberté de penser ou d'association.

En toute logique, un dénominateur commun doit pouvoir se trouver sans qu'il y ait une contradiction. Pourtant, l'histoire récente prouve que cette relation n'a rien d'un long fleuve tranquille.

Signés par la Suisse et l'UE en 1999, les Accords bilatéraux I sont entrés

en vigueur en 2002. Ils visent à faciliter les échanges et concernent sept domaines : la libre circulation des personnes, les transports terrestres, les transports aériens, les produits agricoles, la recherche, les marchés publics et les obstacles techniques au commerce (voir encadré p. 3). Les Accords bilatéraux II, signés en

2004, sont, eux, entrés en vigueur en 2008 et traitent de nouveaux intérêts (denrées alimentaires, tourisme, place financière) tout en élargissant la coopération à la sécurité intérieure, l'asile ou l'environnement. Leur application avait été différée par le référendum qu'avait lancé en 2005 l'UDC sur l'accord Schengen/Dublin.

Des mesures d'accompagnement

Mais revenons aux bilatérales I et leur pierre d'achoppement : la libre circulation des personnes, introduite graduellement jusqu'en 2013. Certes, celle-ci ouvre le marché européen du travail aux Suisses, mais la réciprocité est aussi valable. Par définition, le système est basé sur l'égalité de traitement pour les ressortissants des Etats signataires, à savoir la possibilité d'avoir les mêmes conditions de travail, prestations sociales et avantages fiscaux ; de travailler en indépendant ; d'opérer un regroupement familial ; de pouvoir rester, sous

certaines conditions transitoires, sur le territoire national d'accueil si l'on perd son emploi ; de pouvoir acquérir des biens immobiliers.

En 2006, les contingents de travailleurs ont été levés. Pour autant, les Suisses et les résidents au bénéfice d'un permis de travail n'ont pas été évincés par les travailleurs européens. Pour obtenir un titre de séjour, un ressortissant de l'UE doit en effet disposer d'un permis de travail en Suisse. Au minimum 15 000 titres de séjour longs (cinq ans) et 115 500 courts (de trois mois à un an) sont attribués chaque année en Suisse. À l'inverse, depuis 2004, les Helvètes ont libre accès au marché européen. Plus de 453 000 d'entre eux vivent actuellement dans les pays de l'UE.

Pour atténuer les effets collatéraux, des mesures d'accompagnement ont été mises en place. D'après la loi sur les travailleurs détachés, les entreprises étrangères qui offrent des ser-

suite page 2

Centre de carrière

Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires

Publications
d'offres d'emploi

Forums
carrières

Réseau
d'Alumni

+ 41 22 379 77 02
carriere@unige.ch
carriere.unige.ch



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

JUAN CARLOS TORRES
Président



Votons continuité, rapidité et positivité

Les élections cantonales approchent à grand pas. En plus des cent élus à désigner pour le Grand Conseil le 15 avril, il y aura les sept magistrats du Conseil d'Etat à nommer définitivement le 6 mai (second tour). Un nombre record de candidats s'est annoncé, 621 pour le législatif et 31 pour l'exécutif. Les électeurs auront donc le choix, mais ils devront faire le bon et opter pour des profils positifs et déterminés.

Au Grand Conseil, il faut des femmes et des hommes de terrain, capables de faire entendre la voix des entreprises, pourvoyeuses d'emplois et, donc, de recettes fiscales. Alors que de nombreuses places économiques font miroiter moult privilèges pour attirer telle entreprise ou telle organisation internationale, il est vital que Genève préserve des conditions cadre favorables au développement pérenne des entreprises déjà installées sur son territoire et qu'elle maintienne son attractivité. Le dynamisme économique genevois est le fruit d'une subtile alchimie qu'il ne suffit pas de conserver : il faut aussi la cultiver ! C'est pourquoi nous recommandons à vos suffrages les candidats représentant les associations économiques et en premier lieu, bien sûr, les trois candidats de la CCIG.

Au gouvernement, la CCIG en est convaincue, il faut que l'Entente reste majoritaire. Ses trois sortants doivent être reconduits. Afin de pourvoir le siège vacant, il conviendra d'élire l'un ou l'autre de ses candidats, certes néophytes au Conseil d'Etat, mais aguerris au combat politique et maîtrisant les enjeux économiques et les mutations sociétales auxquels Genève est confrontée. Pour les entreprises, il est essentiel qu'une forme de continuité s'exerce ces cinq prochaines années. En effet, les redécoupages de département dont le Conseil d'Etat a usé et abusé ces dernières législatures – pour des raisons d'ailleurs souvent davantage liées à la taille des budgets qu'à des questions d'efficacité – engendrent des retards de plusieurs mois dans le traitement des dossiers. Et ces retards sont nocifs pour les entreprises.

La stabilité est d'autant plus importante que plusieurs dossiers cruciaux attendent déjà les élus, à commencer par la concrétisation du PF 17, bien engagé au plan fédéral, mais qui demande, au plan cantonal, que chacun y mette du sien et n'ait en ligne de mire que le bien de la collectivité.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ▶

vices en Suisse en employant leur personnel d'origine doivent respecter les conditions en vigueur dans le pays. Si l'organe de contrôle (tel que la commission tripartite composée de représentants du patronat, des syndicats et de l'Etat) constate des violations des législations en vigueur ou des abus de sous-enchère salariale répétés, il peut proposer d'édicter des contrats types avec salaires minima dans les PME non conventionnées. Les conventions collectives de travail sectorielles peuvent aussi être étendues (par exemple dans le commerce de détail).

Un article constitutionnel qui pose problème

Le 30 novembre 2014, 74 % des Suisses ont refusé l'initiative populaire Ecopop, qui voulait limiter la population en fonction des ressources naturelles du pays. En revanche, quelques mois avant, le 9 février, les Suisses ont approuvé à 50,3 % l'initiative populaire de l'UDC « contre l'immigration de masse » visant à réinstaurer les contingents et des nombres maximaux de ressortissants étrangers pouvant venir en Suisse. Mais la contradiction entre ces exigences et les bilatérales – notamment la libre circulation des personnes – a nécessité un compromis législatif des autorités fédérales. Les dispositions transitoires de l'initiative ont donné un délai de trois ans pour instaurer un système respectant une meilleure gestion de l'immigration, tout en préservant les intérêts économiques

et les engagements internationaux (article 121a de la Constitution). Le Conseil fédéral a déjà adopté les ordonnances d'application qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet prochain.

Néanmoins, le 24 juin 2017, l'UDC a lancé l'initiative dite « de limitation », qui vise à dénoncer la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Or, sans cette condition, les six autres accords deviendraient caducs et il faudrait dénoncer l'entier des bilatérales ! Pour les milieux économiques et la plupart des partis politiques, renoncer à ces accords porterait un coup terrible à la Suisse. En décembre 2017, l'initiative « Sortons de l'impasse, renonçons à rétablir des contingents d'immigration » (aussi appelée RASA) et qui visait justement à biffer l'article 121a a été retirée. Son comité a estimé qu'il n'y avait pas de soutien officiel suffisant et que l'initiative du 9 février remaniée était compatible avec les bilatérales.

Quant à l'initiative de l'UDC « Pour l'autodétermination », elle devrait être soumise en votation le 25 novembre 2018. Elle entend faire primer le droit suisse sur celui de l'UE. Et, en cas de contradiction entre un traité et une loi fédérale, le Conseil fédéral serait contraint de renégocier, voire de dénoncer le traité.

Pour clore ce tableau chronologique, relevons que la Suisse doit encore faire voter ces prochaines années l'initiative populaire sur les armes à feu, liée à l'accord de Schengen. Et enfin adopter un accord-cadre institutionnel (traitant de l'accès au marché européen), en pourparlers avec Bruxelles depuis dix ans. À ce titre, les négociateurs de l'UE ont lancé l'idée d'un tribunal arbitral chargé de régler les litiges à la place de la reprise automatique du droit européen.

Un danger pour l'exportation

De son côté, l'organisation faïtière *economiesuisse* place la politique

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS EN SUISSE (2002-2016)

+ 707 000 travailleurs



49.8 % des postes ont été pourvus par des travailleurs originaires des pays de l'UE/AELE.

50.2 % des postes ont été pourvus par des travailleurs suisses.

SOURCE economiesuisse

Des échanges multiples, mais complexes

Il existe trois modèles d'accords conclus entre l'Union européenne et des partenaires extérieurs : ceux de type bilatéraux (Suisse) ; les accords d'association (Ukraine) ; les accords économiques et commerciaux globaux (Canada).

La sortie du Royaume-Uni de l'UE ne change pas le fait que ce pays représente le 4^e partenaire commercial de la Suisse. Mais tant que le Brexit ne sera pas entériné, aucun accord formel ne peut être conclu. Quant aux accords de libre-échange hors UE, ils comportent en général un gros potentiel pour les entreprises suisses d'exportation. Un développement d'autant plus important que le protectionnisme américain « à la Trump » a le vent en poupe.

ESPACE TOURBILLON

PÉPINIÈRE INDUSTRIELLE SUR UNE GARE LOGISTIQUE

A PLAN-LES-OUATES,

- _ 95'000 m² de surfaces utiles (1/3 déjà réservées)
- _ Surfaces de 50 à 3'000 m²
- _ Accessibilité: autoroute, tram et bus, CEVA

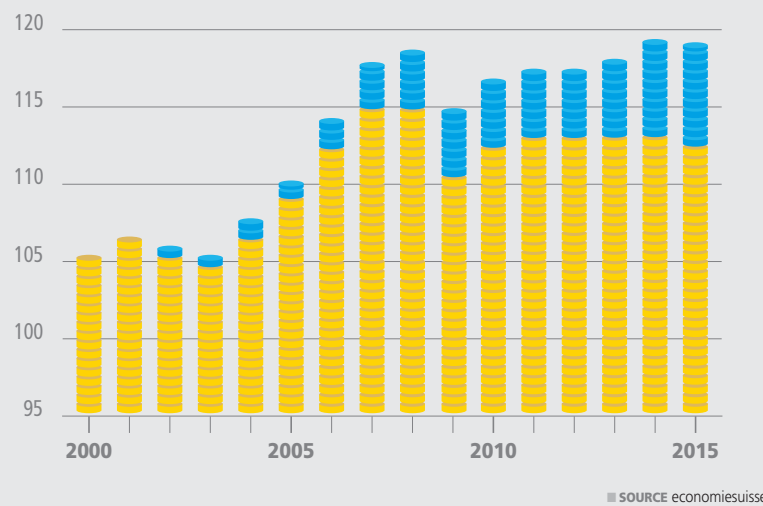


POUR L'INDUSTRIE,
L'ARTISANAT,
LA RECHERCHE,
LES PME ET
LES SERVICES



ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) PAR HABITANT

Grâce aux accords bilatéraux, le PIB suisse par habitant est supérieur de **4 400** francs par an en 2015.



européenne de la Suisse en priorité de ses combats, au même niveau que celui sur la fiscalité. « Les temps politique et économique sont rarement les mêmes, alors qu'idéalement, ils devraient l'être », relève



Carmelo Laganà, son suppléant romand et responsable des projets politiques pour

l'économie extérieure. Il existe encore trop de clichés sur cette « ouverture des vannes » aux ressortissants européens.

Pour travailler ou séjourner légalement en Suisse, il y a des conditions strictes à remplir et à respecter ». Dans le détail, les salariés doivent disposer d'un contrat de travail pour pouvoir bénéficier d'un titre de séjour. Quant à ceux qui n'ont pas d'activité économique, ils doivent prouver aux autorités qu'ils disposent d'une assurance-maladie, ainsi que de moyens financiers suffisants pour ne pas devoir faire appel à l'aide sociale. On oublie aussi souvent qu'en plus des 20 accords bilatéraux plus ou moins connus, on en compte une centaine d'autres plus techniques et sectoriels qui facilitent les échanges économiques.

L'économie helvétique, qui ne dispose pas de ressources suffisantes dans son sous-sol, doit au moins pouvoir s'appuyer sur des forces vives extérieures. Et ce d'autant plus que la Suisse vieillit et que certaines branches industrielles vont manquer de main d'œuvre. De nombreuses entreprises sont intéressées à embaucher des demandeurs d'emploi locaux à qualification égale mais, par manque de profils adéquats, elles doivent bien souvent trouver ailleurs ! En termes de formation, il y a souvent inadéquation entre l'offre et la demande en Suisse : un trop-plein de diplômés en droit et une pénurie dans d'autres métiers, tels que les électriciens ou informaticiens spécialisés. De toute façon, la tendance actuelle va vers une forte baisse de l'immigration naturelle depuis l'UE/AELE. Cela s'explique en particulier par la reprise économique en Allemagne et au Portugal.

Un franc sur deux gagné à l'étranger

Les coups de boutoir incessants contre les relations bilatérales sont particulièrement dangereux pour les 24 000 entreprises genevoises exportatrices (dont 90 % de PME), qui se remettent à peine de la surévaluation du franc de 2015. Dans

un canton bordé par 105 km de frontière avec la France, celles-ci ont un lien historique et permanent avec leurs homologues européens et, à Genève, un franc sur deux est gagné à l'étranger.



Pour **Jérôme Chanton**, CEO de Kugler Bimetal au Lignon, les choses sont

claires : l'exportation est son quotidien, car les clients de ce géant industriel sont situés à 90 % à l'étranger. Faciliter les échanges est donc indispensable à sa survie économique. En termes de main d'œuvre, c'est la même chose : 80 % du personnel est frontalier, non par choix, mais à cause des profils à disposition. « On parle souvent de la peur du plombier polonais, mais c'est un combat d'arrière-garde désormais.



Le discours est identique chez **Laurence de la Serna**, CEO de Jean Gallay SA, industrie spécialisée dans l'aéro-

nautique. « Il faut qu'on se batte pour les bilatérales, facilitatrices de tout business et porteuses de compétitivité. La cherté qu'implique le *Swiss made* doit au moins être compensée par un minimum de contraintes douanières ou de coûts administratifs. Nous exportons presque tout, car nos clients résident surtout dans l'Union européenne et en Amérique du Nord. Dans la mécanique et la métallurgie fine, il y a peu de main d'œuvre qualifiée disponible en Suisse, c'est une réalité ».



Comme le relève enfin **Jean-François de Saussure**, directeur général de la manufacture Caran d'Ache,

« il y a pour certaines professions une pénurie de main d'œuvre à Genève, en particulier d'électriciens

et de spécialistes en plasturgie et polissage ». Au niveau des marchés publics européens, la concurrence est vive pour l'obtention d'un mandat, d'autant plus lorsque seul le critère du prix est considéré. Seul le prestige du *Swiss made* permet parfois vraiment de se démarquer à l'étranger. Mais en Suisse, « une incitation plus marquée en faveur du sourcing de proximité, des entreprises formatrices et actives en matière de responsabilité sociale est nécessaire », souligne encore Jean-François de Saussure.

Un conflit d'intérêt à trancher

On l'aura compris : il y a conflit entre le maintien des bilatérales et l'abandon d'une libre-circulation des personnes. Or, de nombreux Helvètes souhaiteraient les deux à la fois : que privilégient-ils donc ?

Des enquêtes d'opinion conduites fin 2014 et début 2016 démontrent qu'un tiers des partisans de l'initiative du 9 février serait prêt à y renoncer désormais. Autrement dit, une majorité du peuple tendrait vers un soutien des bilatérales. Mais un message clair du Conseil fédéral s'impose, soulignant le politologue genevois Pascal Sciarini dans le Temps du 7 février dernier.

En réalité, personne n'a intérêt à couper les ponts entre la Suisse et ses partenaires économiques. En cela, la voie bilatérale est actuellement la meilleure option médiane entre une Union bureaucratique et une île au milieu de l'Europe. ■

Que comprennent les obstacles techniques au commerce de l'UE ?

Les obstacles techniques au commerce européen sont régis par un accord de *Mutual Recognition Agreement* (ou MRA). Celui-ci garantit que les procédures de certification lèvent ces entraves : elles ne sont effectuées qu'une seule fois, ce qui baisse les coûts et fait gagner du temps à l'entreprise. Il s'agit en fait de règlements techniques qui déterminent les caractéristiques d'un produit, telles que ses dimensions, sa conception, ses fonctions ou son étiquetage.

En parallèle, le principe du « Cassis de Dijon » établit que les produits en vente sur le marché d'un pays de l'UE peuvent être disponibles dans celui des autres signataires de l'accord. Il fait référence à un cas de 1979 qui voulait interdire de commercialiser en Allemagne la liqueur française Cassis de Dijon au motif d'une teneur en alcool différente. Il a fait jurisprudence.



La **GVApp**
pour faciliter votre voyage !
gva.ch/GVApp



COMMERCE INTERNATIONAL

Une politique extérieure à valoriser

Dans une récente publication, l'organisation faitière *economiesuisse* propose que le Conseil fédéral et le Parlement s'impliquent davantage en faveur de la politique économique extérieure.



Selon *economiesuisse*, cette implication suppose une meilleure prise en compte des

intérêts nationaux et une opposition ferme aux idées isolationnistes. La montée du protectionnisme et l'effervescence technologique sont autant de sources d'incertitude pour le pays. L'organisation esquisse donc des pistes stratégiques pour préserver et même accroître la prospérité. Selon elle, les milieux politiques doivent trouver des réponses

au contexte de numérisation et aux économies émergentes. Par exemple, elle considère le développement durable comme un levier de croissance et, en cela, la Suisse doit mieux vanter ses atouts.

Autres pistes : les conventions de double imposition qui renforcent l'attrait de l'économie ; le recours à des tribunaux d'arbitrage pour combattre les mesures protectionnistes ; la baisse massive des coûts administratifs pour les exportations et la suppression des droits de douane sur les produits industriels. La présidente d'*economiesuisse* Monika Rühl cite aussi le Projet fiscal 17 en modèle : « un environnement fiscal attractif est décisif pour des entreprises à vocation internationale ».

Une économie d'exportation

La prospérité helvétique dépend de conditions cadre optimales et

d'une économie extérieure compétitive. Une stratégie favorisant davantage encore les exportations est donc nécessaire pour les entreprises indigènes qui réalisent encore une bonne part de leur chiffre d'affaires à l'étranger. Les Etats de l'AELE signent également des déclarations avec certains partenaires pour approfondir leurs relations et négocier des accords de libre-échange.

La CCIG a développé une réelle expertise dans le domaine des affaires internationales, à la faveur de nombreuses conférences dédiées à des marchés prioritaires, de l'accueil de délégations étrangères ou de conduites de missions économiques à l'étranger. Cette dimension bénéficie aux acteurs du tissu économique genevois, qui gagnent un franc sur deux à l'étranger. ■

Avenir doré au pays du Fado

« Portugal is the place to grow » : ce slogan plein d'espoir lancé il y a quelques années par les autorités lusitaniennes convient désormais à merveille au pays. Un séminaire s'est tenu fin janvier à la CCIG pour évoquer les perspectives d'affaires au Portugal.

D'emblée, Leta Almestad, consultante en développement d'affaires, a vanté – avec raison – la croissance économique du pays en hausse de 2,7% et l'attractivité de sa place d'affaires. Avec une balance commerciale excédentaire de 6 milliards d'euros, une baisse de l'impôt sur les sociétés et des améliorations de lois, le Portugal bénéficie d'atouts essentiels. « Si on y ajoute des prix relativement bon marché et une forte disponibilité en main d'œuvre, il représente un lieu d'excellence ».

Il peut aussi s'appuyer sur des secteurs porteurs comme l'agro-alimentaire, le textile ou les minerais. Le gouvernement a notamment créé des clusters de l'économie de la mer et de la santé.

Des liens bilatéraux très forts
Miguel Ferreira Crespo, délégué de l'agence AICEP* et conseiller à l'Ambassade du Portugal à Berne, a



De g. à dr., M^e Mario Fragoso Sousa, avocat ; Emidio Sousa, maire de Santa Maria da Feira ; Leta Almestad, consultante en développement d'affaires ; Miguel Ferreira Crespo, conseiller à l'Ambassade du Portugal à Berne.

relevé le boom des exportations lusitaniennes (+3,6%) et des investissements. « Nous avons fait les bons choix au bon moment », a-t-il lancé. Si le pays dispose de peu de richesses du sous-sol, il a beaucoup de ressources secondaires telles que le solaire ». Avec 300 000 ressortissants lusitaniens en Suisse, les deux pays entretiennent de forts liens historiques. La Confédération helvétique constitue même le 11^e partenaire commercial du Portugal.

À son tour, M^e Mario Fragoso Sousa a évoqué la fiscalité des entreprises au Portugal, qu'il juge stable et compétitive : « Avec des taux globalement bas et des exonérations de plus-value, les impôts se montrent attractifs, favo-

risant la création d'emplois ». Le maire de Santa Maria da Feira, Emidio Sousa, a lui démontré le potentiel de sa ville et de ses 15 000 entreprises. Elle possède même un centre mondial de traitement du liège.

À l'heure des questions, Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG, a demandé à quoi tenait le miracle portugais. Réponse de Miguel Ferreira Crespo : « Le Portugal, pays travailleur par nature, s'est fortement engagé dans le processus européen. Et l'euro nous a ouvert des possibilités nouvelles, qui ont redressé le secteur privé. Notre nation a prouvé que la Chine et les pays de l'Est n'étaient pas les seuls à savoir produire. » ■

Des synergies pour toute la région

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Suisse ont une destinée commune grâce au Grand Genève. C'est ce qui est ressorti des premières **Rencontres franco-suisse de l'économie et de l'innovation**, le 15 janvier dernier à Lyon.



De g. à dr. le conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis ; le consul général de Suisse à Lyon Beat Kaser ; le conseiller d'Etat genevois François Longchamp ; l'ambassadeur de Suisse à Paris Bernardino Regazzoni ; le vice-président de HP Europe Pierre Mirlesse ; le directeur général adjoint de la CCIG Vincent Subilia ; la directrice du service des affaires extérieures et fédérales de l'Etat de Genève Ana Karina Kolb et l'attaché aux questions régionales et transfrontalières à l'Etat de Genève Enrico Bolzani.

Cette conférence a réuni des dizaines d'universitaires, chercheurs, entrepreneurs et élus venus de cette région, qui rassemble 8 millions d'habitants d'Evian à Aurillac. Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG, y a défendu la Health Valley lémanique : un projet fondé sur la santé (biomédical et biotech) et l'innovation, avec un millier d'entreprises, start-up et centres de recherche.

Les conseillers d'Etat genevois François Longchamp et vaudois Pascal Broulis se sont ensuite exprimés à la tribune. François Longchamp tenait aussi le rôle de président du Conseil du Léman, alors même que la CCIG préside l'ULCC (Union lémanique des Chambres de commerce) depuis janvier 2018. Le ministre a évoqué « une nécessité d'ouverture dans un

monde globalisé », même si Lyon et Genève donnent parfois l'impression de ne pas assez coopérer.

Rassembler ses compétences

Le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez, lui, veut intensifier les relations avec la Suisse. Il apprécie en tout cas son modèle économique et sa politique d'apprentissage ou de formation duale. Il croit en la force de rassemblement de domaines de compétences, tels que l'aéronautique ou la sous-traitance automobile, pour créer une sorte de Silicon Valley européenne. Enfin, Pierre Mirlesse, vice-président de Hewlett Packard Enterprise, s'est félicité de la réussite du Geofab*, un accélérateur de projets pour le Grand Genève grâce à l'accès qu'il offre aux données numériques. ■

* Voir l'article du CCIGinfo de novembre 2017 sur les géo-données : www.ccig.ch/publication/cciginfo

LE COIN DE L'ARBITRAGE

SCAI Innovation Conference : arbitrer le futur



Les organisateurs de la conférence.

Venus de 14 pays différents, près de 85 juristes d'entreprises et avocats actifs dans l'arbitrage étaient réunis à Zurich le 1^{er} février dernier pour la seconde édition de la « SCAI Innovation Conference ».

Organisée par la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), avec le soutien de l'Association Suisse de l'Arbitrage et de nombreux sponsors, cette conférence s'est portée principalement sur l'arbitrage de futures prétentions et de futurs dommages. Le format très interactif a permis une participation des professionnels proactive et a été très apprécié.

Les questions posées, ainsi que les réponses et idées soumises, seront recueillies dans un Rapport de Conférence qui sera disponible sur le site internet de SCAI au printemps 2018. La 3^e édition de la « SCAI Innovation Conference » aura lieu le 31 janvier 2019 à Genève. Une date à réserver !

ÉLECTIONS AU GRAND CONSEIL 15 AVRIL 2018

Des candidats pour faire entendre la voix des entreprises

La CCIG a pour vocation de défendre une prospérité durable, fondée notamment sur un tissu économique diversifié. Pour cela, les entreprises, quelles que soient leur taille ou leur nature, doivent pouvoir trouver un cadre favorable à l'exercice de leur activité. Trois candidats font de cette mission leur credo politique :

Nathalie Hardyn, Alexandra Rys et Vincent Subilia.



Alexandra RYS

Membre de la Direction de la CCIG et députée suppléante

PDC Liste n° 5

Vincent SUBILIA

Directeur général adjoint de la CCIG et conseiller municipal Ville de Genève

PLR Liste n° 4

Nathalie HARDYN

Directrice adjointe de la CCIG et députée suppléante

PLR Liste n° 4

Une économie forte pour un filet social solide

Le développement économique n'a de sens que s'il profite à l'ensemble de la société, en répartissant les bénéfices de façon juste et équitable parmi tous ses membres. Une société juste est celle où chacun trouve sa place, accepte les responsabilités qui y sont liées et reste assuré que ses droits seront garantis. Tel est l'esprit dans lequel j'ai rempli mon mandat de conseillère municipale. Cette même ligne me guide, aujourd'hui, en tant que députée suppléante.

Le dynamisme économique est indispensable à la mise en œuvre de cette vision de la société. Il n'existe que si les entreprises peuvent exercer leur activité de manière pérenne et ainsi créer des emplois. Quant à l'État, il lui incombe de fournir les moyens d'une politique sociale ciblée.

Ce dynamisme est pourtant fragile et tributaire de nombreux facteurs. J'accorde ainsi beaucoup d'importance à l'aménagement urbain, sujet sur lequel j'ai travaillé, notamment en tant que présidente, à deux reprises, de la commission municipale d'aménagement. Proposer des logements pour toutes les bourses, des surfaces industrielles ET des espaces verts, c'est possible. Et c'est indispensable pour notre qualité de vie ! ■

Défendre et promouvoir nos entrepreneurs, avec conviction et détermination

Défendre et promouvoir nos entrepreneurs, avec conviction et détermination, tel est le rôle prioritaire de la Chambre de commerce. Comme directeur général adjoint, j'y œuvre au quotidien, avec mes collègues, pour que Genève dispose d'un tissu économique aussi riche que diversifié; un savoir-faire qu'il faut faire savoir. Je m'y emploie comme « ambassadeur » de nos atouts, en Suisse et à l'étranger.

Conseiller municipal en Ville de Genève, je sais que l'action politique nécessite énergie et rigueur, je défends notamment cette composante clef de notre ADN qu'est la Genève internationale, qui fait de Genève la « plus petite des grandes villes ». Pour assurer sa prospérité dans un environnement concurrentiel accru, notre canton doit poursuivre les réformes engagées en faveur d'une fiscalité attrayante, générant des emplois; il doit se doter d'infrastructures de qualité pour accompagner sa croissance, et innover pour penser demain.

Avocat de formation, marié et père de deux enfants, je milite pour que Genève assure aux générations futures des perspectives d'avenir; pour ce faire, il importe de fédérer les bonnes volontés en faisant triompher les valeurs de liberté et de responsabilité face au dogmatisme et à l'isolationnisme. ■

Ecouter les entreprises et agir

Le libéralisme économique, le fédéralisme, un coût de la vie modéré, des finances publiques saines – principes fondateurs de la CCIG – sont des principes toujours d'actualité. C'est sur la base de ces principes que je défends les intérêts généraux de l'économie genevoise au Grand Conseil où je suis députée suppléante.

Dans mon métier, je suis tous les jours au contact d'entreprises qui me font part de leurs préoccupations et c'est ce rôle de courroie de transmission entre le terrain et le politique que j'assume de la manière la plus énergique possible. Plus particulièrement dans les questions de politique des transports terrestres et aériens, de l'énergie, de l'environnement et du développement durable, qui sont mes domaines d'expertise.

La réussite des entreprises est un facteur de cohésion et de paix sociale. Si je m'investis pour améliorer les conditions de fonctionnement des entreprises – petites ou grandes – installées à Genève et désireuses d'y rester, c'est aussi parce que les entreprises qui réussissent peuvent créer de l'emploi et financer notre Etat social. C'est important, car personne, quel que soit son âge ou son parcours de vie, ne doit rester sur le bord du chemin. ■

Le rôle central des associations économiques

Au cours de la législature écoulée (2013-2018), la CCIG et les autres associations économiques se sont attelées à des sujets tels que l'imposition d'après la dépense (initiative cantonale pour la suppression des forfaits fiscaux), l'efficacité de l'administration publique, les conditions de réalisation d'une Traversée du lac, les horaires d'ouverture des magasins, le développement de la desserte aérienne de Genève, la défense des intérêts genevois dans le domaine des infrastructures ferroviaires, la stratégie énergétique de la Suisse ou

encore la formation professionnelle. La plupart de ces dossiers reste d'actualité pour la législature qui s'annonce et, en particulier, la fiscalité.

Les représentants des associations économiques sont des professionnels aguerris qui travaillent sans relâche au développement bien compris de Genève. Outre ses candidats « maison », la CCIG est heureuse de présenter ici les représentants des autres associations économiques, également candidats au Grand Conseil :



Philippe ANGELOZZI
Secrétaire général de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Genève

et de l'Association des promoteurs et constructeurs genevois

PDC Liste n° 5



Véronique KÄMPFEN
Directrice communication à la Fédération des Entreprises

Romandes Genève, rédactrice en chef Entreprise romande

PLR Liste n° 4



Jacques BÉNÉ
Directeur à la Fédération des Entreprises Romandes Genève, député

PLR Liste n° 4



Edouard CUENDET
Directeur de la Fondation Genève Place Financière, député

PLR Liste n° 4

LA CCIG a le plaisir d'informer qu'une membre de son Conseil est candidate au Grand Conseil :



Marie-Claire MESSERLI
Ambassadrice de Messerli Services

PLR Liste n° 4

Smartvote : pour tirer le portrait des candidats

Pour ces élections, la CCIG a décidé d'utiliser *smartvote*, plate-forme en ligne d'aide au vote, pour définir son profil en matière de politique économique* et le comparer à celui de l'ensemble des candidats qui auront répondu au questionnaire *smartvote*.

Sur la page www.ccig.ch/elections, les internautes pourront ainsi comparer le profil politique des candidats à celui de la CCIG et voir quels sont ceux qui sont le plus proche de ses positions.

smartvote

* La CCIG n'a répondu qu'aux questions ayant trait à la politique économique et aux conditions cadre dont elle s'occupe au quotidien.

DROITS DE DOUANE

Un nouvel outil contre la cherté



Photo by Frank McKenna, Unsplash.com

Les débuts d'année sont souvent porteurs de changements. Parmi eux, l'abolition annoncée, au niveau suisse, des droits de douane sur les produits industriels. Conséquence: une réduction des dépenses d'importation d'un demi-milliard de francs par an pour la Confédération.

Les droits de douane sur les produits industriels doivent être prochainement abolis unilatéralement, comme l'a décidé récemment le Conseil fédéral. Jusqu'à présent, la Confédération prélevait des droits de douane de 1,8% en moyenne sur les

produits industriels importés (5,2 et 5,9% pour les vêtements et textiles). Cette abolition concerne notamment les voitures, vélos, produits de soins corporels ou appareils ménagers.

De fait, cet allègement pour l'importateur se répercute sur les prix des produits concernés, les consommateurs en sortiront donc gagnants. Un moyen de lutter contre l'îlot de cherté que constitue encore la Suisse, permettant une application élargie du Cassis de Dijon. Ce principe veut qu'un produit autorisé à la vente dans l'Union européenne le soit aussi en Suisse et à un prix acceptable.

Un manque à gagner pour la Confédération

Comment cela va-t-il se répercuter sur les finances publiques? L'économie des droits de douane est estimée à 490 millions de francs par an,

les allègements administratifs à l'importation à 100 millions (étude Confédération 2016). Mais il y aurait une compensation des recettes fiscales, car cet allègement donnera une stimulation à l'économie privée. Les entreprises verront aussi certaines démarches administratives simplifiées. Elles n'auront en principe plus besoin de certificats d'origine pour les articles utilisés en Suisse. Ces documents permettent notamment d'attester une éventuelle exonération lors d'accords de libre-échange.

Le projet concret sera prochainement mis en consultation, en coordination avec les autres réformes fiscales prévues. Début décembre dernier, une procédure de consultation a déjà été ouverte pour simplifier le système d'autorisation des denrées alimentaires. À terme, le Conseil fédéral entend aussi s'attaquer aux produits agricoles. ■

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Comment nos entreprises membres réagissent-elles au PF 17?

La réforme de la fiscalité des entreprises concerne tous les entrepreneurs, quel que soit leur secteur d'activité. Deux membres de la CCIG rappellent la nécessité de mettre fin à l'incertitude actuelle.

François Wolfisberg



directeur de la boulangerie Wolfisberg
Le PF 17 est un bon projet d'ensemble, cohérent, qui a toutes les chances d'être adopté s'il est bien défendu. Tout n'y est pas parfait, mais c'est le propre d'un compromis. En tant que dirigeant de PME, le fait

de voir une baisse du taux d'imposition de 24% à 13,79% n'est pas négligeable, d'autant plus que le commerce de détail vit une période difficile. Au-delà de ça, notre Genève exportatrice ne peut plus vivre dans l'incertitude, les multinationales doivent être vite fixées sur leur avenir fiscal. Il faut donc rapidement adopter ce projet: il en va de la pérennité de nos recettes fiscales.



Philippe Moeschinger

directeur général du Comptoir immobilier
L'incertitude qui plane sur l'imposition des

entreprises est néfaste au développement économique et aux investissements. La diminution de l'arrivée d'entreprises étrangères a des impacts négatifs sur l'immobilier commercial et résidentiel. L'imposition unifiée à 13,8% sera bénéfique aux entreprises locales. Et les mesures prévues dans le PF 17 sont de nature à doper les investissements dans le secteur immobilier en termes de constructions ou de rénovations. Alors que la croissance semble repartir, il ne faudrait pas que la Suisse soit pénalisée par une législation inadaptée. ■

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La Stratégie énergétique 2050 a-t-elle un avenir?

Le 21 mai 2017, le peuple suisse prenait une décision cruciale: miser sur une transition énergétique d'ici à 2050. Le 31 janvier dernier, lors des Assises européennes sur ce thème à Palexpo, un atelier a fait le point sur les enjeux qui s'ouvrent. Il était organisé par SIG, en présence de la directrice adjointe de la CCIG Nathalie Hardyn.



De g. à dr., René Longet, vice-président de SIG; Nathalie Hardyn, directrice adjointe de la CCIG; Jean-Pascal Gillig, secrétaire régional WWF Genève, et Gilles Garazi, directeur Transition énergétique à SIG.

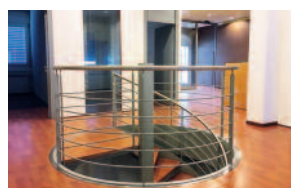
Suite à la récente votation, il faudra maintenant savoir si la Suisse parvient à atteindre les objectifs stratégiques de la transition énergétique. Ceux-ci se montrent ambitieux, mais logiquement déjà insuffisants pour maîtriser le risque climatique à l'échelle planétaire. Première étape: maintenir la plateforme associative qui a permis de remporter le vote référendaire, car il faudra rapidement passer des paroles aux actes et, à cette fin, une coopération entre les parties prenantes est indispensable. Deuxième étape: lister les conditions cadre propices aux changements de production et de consommation actuels, car dans quelques décennies, il faudra avoir abandonné les énergies fossiles.

Comme l'a relevé Nathalie Hardyn, le Conseil de la CCIG a opté pour un soutien à la Stratégie énergétique 2050. En guise d'avantages, il a noté un objectif de production propre, assorti d'une sortie programmée du nucléaire, mais aussi un potentiel évident d'innovation. Ce Conseil a néanmoins détecté comme défaut la réforme fiscale écologique prévue

dès 2021, depuis renvoyée aux calendes grecques par le Parlement fédéral. Il a aussi relevé la crainte d'une perte de compétitivité et d'un approvisionnement incertain. « Lors des prises de position, les secteurs économiques ont adopté des stratégies axées sur la défense de leurs intérêts, a souligné Nathalie Hardyn. Alors que les électriciens ont dit OUI, l'industrie des machines ou l'hôtellerie-restauration s'y sont opposés ».

Des logiques complémentaires

« Désormais, les logiques énergétiques et économiques commencent à être découplées et complémentaires, mais elles ont longtemps fonctionné dos à dos », a relevé René Longet, vice-président de SIG. « Les citoyens suisses sont très informés et partie prenante des décisions, a expliqué à l'assemblée Gilles Garazi, directeur du service de la transition énergétique à SIG. Cela pousse à être transparent et consensuel, notamment entre particuliers et entreprises. Si la Suisse est à la pointe pour l'efficacité énergétique, elle est en retard sur le renouvelable (22% de renouvelable en Suisse, ndlr) en raison surtout des recours ». Parmi les enjeux actuels, la révision de la loi sur le CO₂, l'ajustement des règles du marché de l'électricité. Le dernier panéliste de l'atelier, le secrétaire régional du WWF Genève Jean-Pascal Gillig, a évoqué en particulier l'idée de réactiver les projets d'éoliennes sans entraver la faune. Le vent va-t-il donc tourner clairement en faveur de la stratégie 2050? ■



À LOUER

Locaux de bureaux à Meyrin

667 m² et 479 m² de surfaces commerciales avec parking souterrain

À 15 minutes du centre ville et à proximité de l'aéroport et des transports publics.

Renseignements et visite: M. Meneghetti +41/22 782 05 40 - lmeneghetti@groupe-h.ch

PROCÉDURES DE CONSULTATION

Mobilité et fiscalité : la CCIG prend position

La Confédération a ouvert une série de procédures de consultations. La CCIG prévoit de prendre position sur quatre enjeux. Afin de lui permettre de représenter au mieux les intérêts et préoccupations des entreprises, la CCIG invite les membres intéressés par ces thématiques à lui transmettre leurs commentaires.

Arrêté fédéral sur les crédits d'engagement à partir de 2019 pour les contributions aux mesures dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération

La Confédération met en consultation les crédits d'engagement pour la 3^e génération des projets d'agglomérations. Il est important que Genève puisse bénéficier des financements pour développer ses infrastructures de transport, nécessaires à l'essor du Grand Genève. En Suisse, les agglomérations bénéficient de subventions fédérales en faveur de telles infrastructures. Pour cela, elles doivent soumettre à Berne un programme complet d'investissements. La Confédération accorde, selon les cas, des subventions couvrant de 30% à 50% des coûts. Ces projets couvrent de nombreux domaines, de la mobilité douce au réseau de tram et au réaménagement de certaines gares CFF.

Plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des routes nationales pour la période 2020-2023, grands projets à réaliser sur le réseau et étape d'aménagement 2019

Les investissements et dépenses pour entretenir et aménager les routes nationales font l'objet d'un programme actualisé tous les quatre

ans. La Confédération met en consultation le programme d'investissement 2020-2023. L'enjeu est important pour Genève. Le canton connaît en effet un taux d'engorgement important de son réseau autoroutier, et des adaptations urgentes sont nécessaires. Pour la CCIG, il importe que ces projets d'aménagement soient entrepris au plus vite afin que les entreprises puissent bénéficier dès que possible des améliorations du réseau routier.

Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices

Le projet BEPS (*Base Erosion and Profit Shifting*) vise à empêcher une réduction excessive du bénéfice imposable et le transfert artificiel de bénéfices dans des Etats à imposition faible ou nulle. Lancé en 2013 par l'OCDE, en collaboration avec le G20, il prévoit des dispositions pour modifier les conventions actuelles contre les doubles impositions (CDI). Un groupe d'experts incluant la Suisse a élaboré une Convention multilatérale, sur laquelle porte cette consultation. Ce projet revêt

une grande importance pour la Suisse et Genève en particulier.

Mise en œuvre des recommandations du Forum mondial relatives à la transparence des personnes morales et à l'échange de renseignements émises dans le rapport de phase 2 de la Suisse

Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, qui comprend les pays de l'OCDE et du G20, est un organisme chargé de veiller à la mise en œuvre des normes internationales en matière de transparence fiscale. Pour le G20 et l'Union européenne, ses appréciations constituent l'un des critères à prendre en compte pour placer un pays sur une liste d'États non coopératifs, ce qui peut être le prélude à la mise en place de mesures dites « défensives ». Lors du dernier examen de la Suisse, le pays a reçu une appréciation globalement positive. Quelques améliorations ont toutefois été recommandées. Le projet en consultation concerne les personnes morales via un train de mesures qui assure l'identification des détenteurs de parts au porteur et un autre qui accroît la transparence des entreprises et de l'actionnariat. ■

Pour en savoir plus et connaître les délais de réponse concernant ces projets, voir sur www.ccig.ch/Defendre-leconomie/Consultations

SPONSOR

Un nouveau concept d'auto-équipement en prestations bancaires : avantageservice.ch

AVANTAGESERVICE.CH

La Banque Cantonale de Genève a procédé en décembre dernier au lancement d'une nouvelle plateforme web

qui marque une étape importante dans le processus de digitalisation bancaire au niveau national. Cette solution avantageuse, qui permet de cumuler jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires sur l'épargne, est le fruit d'un travail commun entre les équipes marketing et informatique de la Banque ainsi que des acteurs digitaux de premier plan.



À l'heure où le nombre de plateformes internet proposant des financements immobiliers connaît

une forte croissance, qu'elles soient le fait d'acteurs historiques du monde bancaire helvétique ou l'œuvre de nouveaux entrants amenant de la disruption dans le monde financier d'apparence si tranquille, le défi résidait, pour la banque genevoise, dans sa capacité à proposer autre chose que le copier/coller d'une initiative déjà existante. L'équipe de projet devait donc innover sans reprendre à l'identique – suivant les préceptes de Joseph Schumpeter – et elle devait le faire rapidement car nous évoluons dans un monde dominé par une certaine immédiateté promue par les grosses pointures du digital global.

Le concept d'une innovation dans le domaine bancaire se devait aussi, en plus de satisfaire aux normes qui régissent cette activité, de pouvoir s'appuyer sur l'expertise des conseillers bancaires si chère à nos concitoyens qui ne semblent majoritairement pas prêts à remplacer leur banquier par un robot,

y compris en ce qui concerne les *digital natives*; bienvenue dans le monde « phygital »!

L'équation que la Banque a résolue pourrait se résumer à : **Create or Die + Be Quick Or Be Dead + je connais mon banquier = notre solution digitale à proposer aux Suisses**. C'est donc naturellement que le programme de fidélité Avantage service s'est transposé dans le monde virtuel afin de proposer, via un nouveau canal prolongeant l'action du conseiller, le prêt hypothécaire en ligne, le compte épargne et la prévoyance de type 3A, puis, par étapes, les fonds de placement et les mandats de gestion. Destinée à la clientèle résidente en Suisse uniquement, la solution innovante de la BCGE permet désormais à la clientèle de type *affluent banking* de s'équiper en prestations bancaires avantageuses auprès d'une banque sûre et de rejoindre ainsi les 33 000 membres qui constituent déjà la communauté Avantage service établie dans la zone de chalandise historique d'une banque qui évolue en ligue nationale. ■

Christian Hamm
responsable Marketing BCGE

BCGE PRIX DE L'ÉCONOMIE GENEVOISE 2017

CITROËN JUMPY

UNLIMITED MISSIONS



« MONSIEUR ROBINSON ?
NOUS AVONS UN COLIS POUR VOUS. »



CITROËN JUMPY

- TROIS VERSIONS XS – M – XL
- MODUWORK AVEC 4 M DE LONGUEUR UTILE
- HAUTEUR DE 1,90 M**
- PORTES LATÉRALES COULISSANTES MAINS LIBRES

DÈS CHF
17'952.-

business.citroen.ch

3 ANS DE GARANTIE

CITROËN préfère TOTAL. Offres valables pour des véhicules vendus du 1^{er} novembre au 31 décembre 2017. Prix de vente conseillés hors TVA. Les véhicules proposés sont destinés à une utilisation commerciale ou professionnelle. Offres exclusivement réservées à la clientèle Entreprise selon le règlement Citroën et dans le réseau participant. Offres exclusivement réservées aux clients professionnels. Nouveau Citroën Jumpy Fourgon tôlé Six XS BlueHDi 95 BPM Attraction : prix catalogue CHF 27'200.- ; prix de vente recommandé après déduction de toutes les remises CHF 17'950.-. *Le véhicule est garanti 3 ans ou 80 000 km (au premier des deux termes atteint). **Disponible sur les tables XS et M pour le Fourgon et sur les tables XS, M et XL pour le Combi. La valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les véhicules neufs immatriculés est de 134 g/km pour l'année 2017.

CITROËN
GENÈVE

PSA Retail (Suisse) S.A. — Succursale de Genève

Route des Acacias 27, 1227 Les Acacias / Genève – Tél. 022 308 03 53 - 022 308 02 49 – www.citroen-geneve.ch

AGENDA

COMMERCE INTERNATIONAL

Jeudi 12 avril 2018 de 17h à 19h - CCIG

Arménie : Découvrez ses perspectives

Membre de l'Union économique eurasiennne, signataire de l'Accord de partenariat global et renforcé avec l'Union européenne, partenaire historique et privilégié des pays du Proche et du Moyen-Orient, l'Arménie se place dans une position géo-économique unique, au carrefour des relations Nord-Sud et Est-Ouest. Le pays a en outre accompli avec succès sa transition vers une économie de marché et offre désormais une très bonne pratique des affaires, un haut niveau de liberté économique, politique et humaine, ainsi qu'une sécurité et un rapport qualité-prix de la vie inégalés au niveau régional.

Cet événement permettra de découvrir des perspectives d'affaires dans les domaines suivants : environnement commercial, secteur financier, zones franches, secteur informatique, joaillerie, viticulture et écotourisme, et de réseauter.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch/agenda

EXPORTATIONS

Mercredi 23 mai 2018 de 9h à 11h - CCIG

La sûreté dans le fret aérien

Cette présentation a pour but d'apprendre comment obtenir le statut de « chargeur connu » et comment éviter le non-chargeement des envois tout en économisant des frais.

Mercredi 12 septembre 2018 de 8h à 11h30 - CCIG

Incoterms 2010

Cette présentation animée par René Staehli aura pour but de fournir des conseils pour bien acheter ou vendre, en maîtrisant les coûts de transport.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch/agenda

CCIG Compte rendu

7 h 30 de la Chambre du 18 janvier 2018



De g. à dr. : Nadja Urfer et Därner Grichting, TGV Lyria ; Christopher Foget, Bonnefous&Cie ; Nora Kerrache, BPW ; Clément Bergogne, Harsch Transport ; Olivier Brigante, Emirates ; Rudolf Klaus, formateur ; Frédérique Reeb-Landry, CCIG ; Nicolas Tanner, Emirates Airline, et Julie Bordier, L'Effet Papillon.

Lyria SAS, société de droit français, est une filiale de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF) à 74 % et des Chemins de Fer Fédéraux Suisses (CFF) à 26 %. Elle est chargée d'optimiser l'exploitation tant en termes de gestion commerciale que de production et de contrôle de la qualité des services à bord des liaisons TGV Lyria entre la France et la Suisse. www.tgv-lyria.com

Fondé en 1934, Bonnefous & Cie est un groupe de fiduciaires de référence. Ses collaborateurs et experts (comptables, fiscalistes, juristes et conseillers financiers) ont une parfaite connaissance de l'environnement économique romand. Son approche pluridisciplinaire est un gage d'efficacité et de sécurité et ses outils sont à la pointe du traitement de l'information comptable et financière des entreprises. www.bonnefous.ch

En Suisse depuis 25 ans, originaire de Dubaï et fondée en 1985, Emirates Airline est l'une des compagnies aériennes au développement le plus rapide au monde avec aujourd'hui 156 destinations dans 84 pays. Elle dispose d'une flotte de plus de 260 appareils, uniquement des avions gros porteurs de type Airbus 380 ou Boeing 777, avec lesquels elle relie le monde grâce à son hub de Dubaï, auquel elle est liée intrinsèquement. www.emirates.com

Conférencier, formateur et depuis peu auteur, Rudolf Klaus transmet

un enseignement pragmatique et terre à terre en matière de savoir-être. Comment rencontrer l'autre, comment vivre les événements de la vie, ce seront les clés de la réussite de ceux qui sauront investir dans l'acquisition de ces compétences. Son livre « Merci la vie ! » témoigne d'un vécu pertinent et d'une approche remplie de sens commun. www.rkls.ch

L'Effet Papillon est un traiteur à but philanthropique : chaque repas qui y est consommé finance un autre pour une personne dans le besoin. Ses bénéfices sont utilisés pour financer des projets d'aide à la nutrition et d'accès à l'eau potable en Suisse et à l'international. Ce sont les clients qui décident quel projet ils souhaitent soutenir parmi trois qui sont proposés. www.leffetpapillon.ch

Harsch, The Art of Moving, est une société familiale suisse fondée en 1957 qui s'est tout d'abord spécialisée dans l'emballage et le transport d'œuvres d'art. Forte de son expérience, elle a su s'adapter au marché local et international, en développant l'activité de déménagement pour les privés et les entreprises. Elle offre également depuis plus de 20 ans des solutions d'archivage physiques et numériques aux professionnels. www.harsch.ch

Les Business and Professional Women (BPW) constitue l'une des premières associations de

femmes d'affaire et professionnelles en Suisse et dans le monde. Les BPW défendent les intérêts des femmes actives indépendamment de leur secteur d'activité, de leur orientation politique ou de leur religion. Le BPW Switzerland compte quelque 2500 membres et entretient des partenariats dans les sphères économique, sociale et politique. www.bpw-geneve.ch

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition :
Alexandra Rys

Rédaction :
Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier,
Charles Lassauce, Valérie Oreamuno,
Marc Rädler, Alexandra Rys

Publicité :
Publi Annonces SA, tél. 022 308 68 78

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations :
publications@ccig.ch



4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève
Adresse postale
Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



imprimé en suisse

La CCIG a le plaisir d'offrir **une entrée gratuite** au 46^e Salon des inventions contre présentation de ce bon.



SALON des INVENTIONS

11 au 15 avril 2018 – Palexpo

Avec plus de 700 exposants de 45 pays et plus de 50 000 visiteurs des cinq continents, il est le plus important Salon mondial consacré à l'innovation. Chaque année, 1000 inventions inédites sont présentées par des inventeurs, institutionnels ou individuels, privés ou publics.

46^e Salon
International
des Inventions
de Genève



Heures d'ouverture :
Mercredi à samedi de 10h à 19h / Dimanche de 10h à 17h

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE

